

Les Jets, une vraie honte

• Un éditorial de Mario Goupil

— D 2

la tribune

73e ANNÉE — No 165 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, MARDI 4 JANVIER 1983 —

(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.25 par semaine

L'AMIANTE

Le cauchemar
pourrait
persister en '83

— B 4

Les Mines Bell et la SAL:
vers une même corporation

— A 8

Centres de ski et sentiers

Un tort déjà irréparable

par François Gougeon

SHERBROOKE — Après une saison extraordinaire l'année dernière, les centres de ski et sur les sentiers de motoneige demeurent déserts au grand désespoir des propriétaires et concessionnaires qui scrutent le ciel à la recherche d'un signe encourageant... d'un nuage prometteur.

Mais même si les nuages se mettaient à livrer au sol leurs blancs flocons qu'ils retiennent dans leurs plis depuis trop longtemps, le tort causé jusqu'à maintenant à cette "industrie" des activités d'hiver extérieures s'avère irréparable.

Car avec la fin de la période des fêtes, c'est à un chiffre d'affaires variant entre 30 et 50 pour cent que les propriétaires de ces différentes installations doivent dire

Propriétaire du centre de ski Mont Joye, à Noth-Hatley, où un établissement hôtelier peut accueillir 50 personnes, M. Nadeau, comme plusieurs de ses confrères, trouve la situation désespérante. "On se console un peu en passant à l'an dernier. Ce fut une saison extraordinaire. Mais il reste qu'avec les nombreux investissements réalisés au cours de l'automne — en espérant alors que la saison soit aussi bonne cette année — on

- Centres de ski: les emplois aussi rares que la neige
- Les boutiques de sport: "ce n'est pas le Klondike"

— A 2, A 6

adieu. "Le temps fort de l'année avec ce genre d'activités, c'est naturellement la période des fêtes. Plusieurs sont en vacances et ils ont le temps de s'y adonner. Après cela, on ne compte en fait que sur les fins de semaine", indique à ce propos M. Robert Nadeau, un des opérateurs de centres de skis de la région de Sherbrooke, rejoints hier par La Tribune.

ne peut plus trop compter sur le vieux gagné", dit-il.

Or, justement, le problème se situe à ce niveau: avec les recettes fort intéressantes accumulées en 1981-82, plusieurs ont décidé d'investir à l'automne, des sommes parfois fort importantes, pour améliorer leurs installations. La situation actuelle devient d'autant plus lourde à supporter.

Après son presbytère

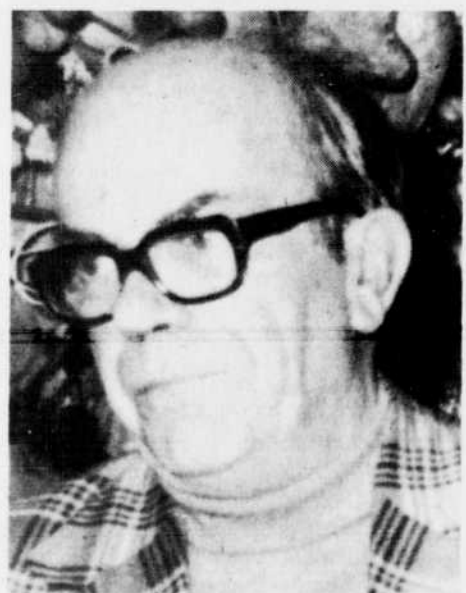
Mgr Lavoie expulsé de l'archevêché de Québec

QUÉBEC (PC) — Mgr Raymond Lavoie a de nouveau suscité la controverse dans la Vieille-Capitale, ayant été expulsé de l'archevêché de Québec durant l'époque des Fêtes. Déjà, il y a deux semaines, il avait été expulsé de son presbytère de Beauport.

Selon Radio-Canada, Mgr Lavoie travaille actuellement à la création d'un parti politique provincial et aurait déjà présenté un manifeste, le mois dernier, à un congrès tenu à Lac-Delage. Cette réunion était présidée par Jean-Paul Desbiens, mieux connu à une époque sous le nom de Frère Untel.

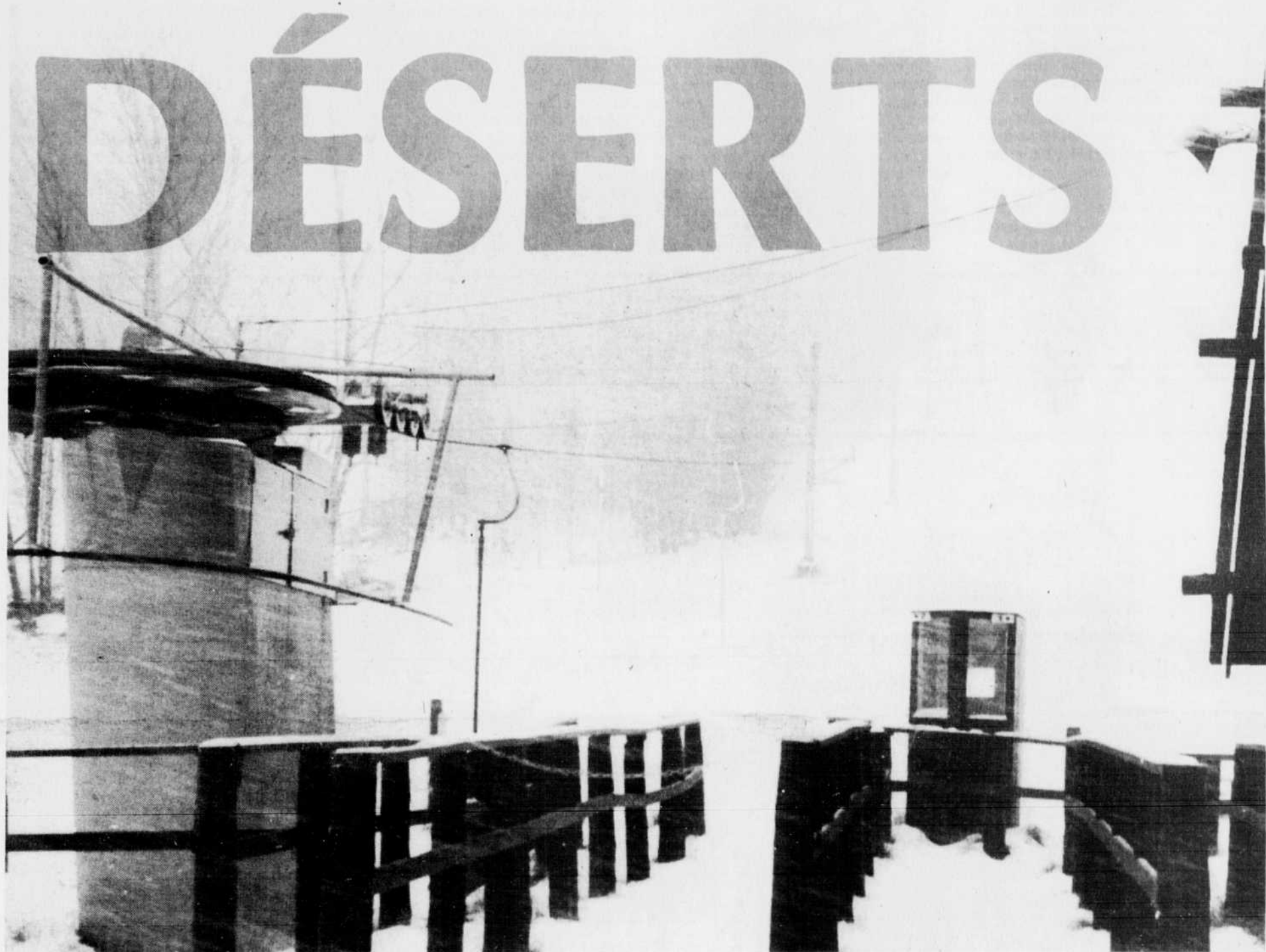
Mgr Lavoie a affirmé que les 25 participants à ce congrès se sont demandés si, devant Dieu, les Québécois actuels évoluent ou reculent sur les plans national, économique et culturel. Selon le prélat, la réponse des congressistes a été unanimement négative: selon eux, le Québec ne connaît actuellement aucun recul mais n'évolue pas non plus.

Dans son manifeste, le groupe pro-



Mgr Raymond Lavoie

pose la création d'un réseau bancaire québécois qui aurait pour objectif d'établir des taux d'intérêt variables et proportionnels à l'état de fortune des emprunteurs.



Les pentes et les sentiers déserts... un triste spectacle qui illustre la situation dramatique à laquelle doivent faire face les propriétaires et concessionnaires des centres de ski.

(Photo La Tribune)

Les DÉBOIRES d'un... automobiliste "chanceux"

MONTREAL (PC) — Lorsque le zèle de la police se conjugue avec la négligence de fonctionnaires de l'Etat, les résultats peuvent être désastreux.

M. Donald Emond, âgé de 26 ans, de Saint-Hubert, s'était fait interpellé par la police, la veille de Noël, pour avoir brûlé un feu rouge, à une intersection de rues d'Outremont, chose qu'il n'avait pu éviter en raison de la chaussée glissante.

Mais il ne s'agit là que d'un élément secondaire de ses déboires. Le policier à qui il avait, sur demande, remis son permis de conduire pour vérification jugea que celui-ci était faux, le confisqua, et fit remorquer sa voiture à la fourrière municipale.

M. Emond reçut, en outre, l'avertissement qu'en plus de la contravention pour le feu rouge (30 \$), il en recevrait deux autres de 100 \$ chacune pour possession de faux permis et pour avoir conduit sans permis.

Sitôt après Noël, M. Emond se rendit au bureau des véhicules de Longueuil où il expliqua son cas, produisant même un reçu démontrant qu'il avait bel et bien payé et obtenu son permis au même bureau, en février dernier.

On lui fit toutefois savoir que son permis "n'était pas dans l'ordinateur".

Autre élément anormal: le fonctionnaire avait fait une erreur, inscrivant 1982 au lieu de 1984 comme date d'échéance du permis. Se rendant compte de cette erreur, il barra le "2" pour le remplacer par un "4" alors que d'habitude, dans de tels cas, il faut déchirer le permis et en refaire un neuf.

M. Emond se rendit ensuite au bureau des véhicules de Montréal pour remettre toutes les choses en ordre. On lui fit un nouveau permis, sans frais, avec l'assurance qu'il serait aussitôt enregistré dans l'ordinateur. Il reçut également la promesse qu'on retirerait les deux contraventions de 100 \$.

Mais comme il essayait de se faire rembourser les frais encourus dans cette affaire, dont 60 \$ pour le remorquage de sa voiture et 25 \$ de taxi pour se rendre au bureau des véhicules de Montréal, il essuya un refus.

"Vous êtes déjà chanceux qu'on élimine les deux contraventions", lui a-t-on dit.

bonne journée!

TEMPÉRATURE—

ENSOLEILLÉ: — 11°C. — DEMAIN: NEIGE.....C-6

Aujourd'hui

BANDE MÉDIANE

L'expérience de l'aménagement d'une bande médiane a eu un impact favorable sur la sécurité des automobilistes sur la rue King. C'est que révèle une étude pré-

parée par des ingénieurs de la division de génie civil, déposée hier soir au conseil de ville. Léon Dion a pris connaissance de ce rapport.

A-3

BISBILLE À ROCK-Forest

Le maire Laurent Boudreau de Rock-Forest a déposé à la table du conseil hier soir une lettre dans laquelle il refuse de retirer des propos injurieux qu'il aurait tenus lors d'une assemblée préparatoire

au budget en décembre. François Gougeon a assisté au dépôt de cette lettre qui n'a pas été sans semer la consternation parmi tous les membres du conseil municipal.

A-3

VÉRACON

Même si les employés syndiqués de Véracon ont accepté dans une proportion de plus de 85 pour cent les offres patronales, la direction de l'entreprise maintient

la fermeture de l'usine car elle exigeait l'acceptation unanime de ses offres. C'est ce que Gilles Fiset a appris hier.

A-6

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS et DIV.....C-4
- CARR. et PROF.....B-4
- DÉCÈS.....C-8
- DÉTENTE.....D-5
- D'UNE LIGNE.....A-2
- FINANCES.....B-4
- INFO. GÉNÉRALE.....B-7
- PETITES ANNONCES...C-5
- ROMAN.....C-7
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '83.....C-1

A SURVEILLER

Bingo: carnaval

DANS

la tribune

DE JEUDI

la tribune — le métropolitain

Le volume des ventes dans les boutiques de sport

"Ce n'est pas le Klondike"

— Claude Adam

par Marcel Colbert

SHERBROOKE — "Avec une bonne bordée de neige..." Constatation ou plainte? Difficile à dire, mais cette phrase prononcée par maints boutiquiers spécialisés dans la vente d'articles de sports d'hiver résume bien leur attitude devant cette fichue "bonne bordée" qui se fait toujours attendre. Car lorsque la neige ne tombe pas, le chiffre de ventes tombe...

Et même si les boutiquiers refusent de presser la sonnette d'alarme, on ne se cache pas pour dire que la ruée vers l'or, ce n'est pas pour demain. "Ce n'est pas le Klondike", lance M. Claude Adam, co-propriétaire de Claude Adam Sport inc.

La "grande tranquillité"

C'est un peu beaucoup le règne de la "grande tranquillité" par les temps qui courent. "C'est très tranquille", souligne M. Claude Adam. Avant Noël, c'était très bon. Mais si ça ne démarre pas bientôt, nous allons perdre beaucoup de ventes.

"Habituellement, les deux semaines qui viennent de passer sont les meilleures. Cette année, elles seront pratiquement les deux plus petites." Scénario similaire chez Sports Experts. M. Roger Héroux, responsable des ventes, note un certain ralentissement depuis Noël. "Il y a une légère baisse, mais ce n'est pas encore dramatique", précise-t-il.

Et M. Jacques Sage, responsable des ventes à la boutique Arlington, entonne le même refrain. "Nous avons eu un bon début de saison, mais de-

enregistré aucune baisse dans les autres domaines. Patins, hockey, vêtements et raquettes se vendent bien", affirme M. Sage.

Un bon gérant de banque?

En dépit de la lenteur de l'hiver à jouer son véritable rôle, les boutiquiers espèrent-ils toujours un brin de rattrapage, histoire de sauver les meubles? Pour M. Adams, il n'est pas trop tard pour sauver la saison. "Mais en janvier et février, le froid s'instal-

avant s'il y aura de la neige... D'accord, ce n'est pas le Klondike, mais on est loin de la grande dépression."

M. Sage ne partage pas ce bel optimisme. "On va vendre si on a de la neige. Mais il ne faut pas se le cacher. Les ventes que nous avons déjà perdues sont perdues et ça va être difficile à rattraper. Cela me surprendrait que l'on réussisse."

Alors, comment fait-on pour tirer son épingle du jeu? "Avec un bon gérant de banque", lance en riant un des boutiquiers. Plus sérieusement, les

• Les deux "grands perdants" du manque de neige: le ski alpin et le ski de fond

et le ski de fond. "Le ski alpin est le plus durement atteint", indique M. Adam. Pour M. Héroux, s'il faut désigner un parent pauvre, c'est le ski de fond.

En contrepartie, neige ou pas, d'autres articles continuent à bien passer la rampe: le vêtement, les articles de hockey... "Le hockey est un domaine assez régulier. Ce qui s'explique par la présence des arénas. Mais cette année, il y a une grosse baisse puisque l'on compte 700 jeunes de moins dans les circuits organisés", ajoute M. Adam.

"À l'exception du ski, nous n'avons

et les grosses chutes de neige sont moins nombreuses. Au cours des dernières années, nous avons eu une bonne saison, une saison ratée et celle-là s'en va chez le diable!"

"S'il neige assez tôt, on pourrait se reprendre assez facilement", estime de son côté M. Héroux. Et il prend à témoin la dernière saison qui a vu janvier et février faire tinter joyeusement les sonnettes des tiroirs-caisses. "Avec les hivers que nous avons depuis trois ou quatre ans, les gens se sont habitués à skier à partir de janvier ou février. Il sont donc plus hésitants à acheter tôt. Ils veulent savoir

commerçants interrogés concèdent que leur "carte cachée" sera la même pour tous: le grand jeu des réductions et des ventes spéciales.

Chez les concessionnaires de moto-neige, on n'est guère plus fébrile. "C'est tranquille", répond M. Denis Boisvert, propriétaire de "Les entreprises Denis Boisvert". "La baisse des ventes se répercute également sur la vente des pièces."

Tout en soulignant avoir connu un bon début de saison après l'année record 1981-82, M. Boisvert précise qu'il n'est pas trop tard pour se reprendre. "Avec une bonne bordée..."



Vive le grand air... et les sports d'hiver



Des adolescents se sont regroupés hier pour pratiquer leur sport favori, le hockey, sur la patinoire extérieure de leur quartier.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

SHERBROOKE (MR) — Des centaines de personnes tourbillonnaient hier sur l'étang gelé du parc Howard tandis que d'autres étreignaient, sur les pentes tout autour de la patinoire, leur toboggan ou leur luge.

Après les dépouillements d'arbres de Noël, les repas et les fêtes de famille qui ont marqué les derniers jours, nombreux étaient ceux, petits et grands, qui avaient senti le besoin de sortir au grand air et qui pratiquaient hier, aux quatre coins de Sherbrooke, des sports d'hiver.

Bien sûr, les pentes du mont Bellevue n'avaient pas attiré la foule, étant donné le peu de neige qui les recouvrait, bien sûr la patinoire du lac des Nations, au parc Jacques-Cartier, était fermée puisque l'eau de la rivière Magog n'avait pas eu le temps encore de se recouvrir d'une couche de glace suffisante pour permettre d'y faire du patin en sécurité, mais, ça et là, en ville, enfants et adultes avaient repéré des îlots blancs où il faisait bon s'amuser.

Les patineurs semblaient les plus favorisés des sportifs, car, non seu-

lement pouvaient-ils utiliser la glace des arénas, mais ils trouvaient en ville quelques patinoires en plein air toutes prêtes à les accueillir.

L'aréna Yvan-Dugré était bondée de monde, le parc Sangster recevait la visite d'un groupe de jeunes hommes qui jouaient au hockey tandis que, sur une patinoire adjacente, des jeunes poussaient du patin: les cousins et cousines, Eric, Manon, Lucie et Jean s'y étaient donné rendez-vous, repoussant le souvenir de l'école, qui recommencera la semaine prochaine. "Oh non!", s'exclame d'ailleurs Sonia, une autre jeune fille interrogée sur son possible empressement à retourner en classe.

Au parc Howard, des jeunes hockeyeurs occupaient un coin de patinoire, tandis que des enfants avec papa, avec maman, parfois avec les deux, étreignaient plus loin les patins reçus en cadeau de Noël. Des couples, par-

fois jeunes, parfois moins jeunes, des groupes d'amis se joignaient à ces petites familles pour former une foule assez dense dans laquelle quelques patineurs solitaires tricotaient leur chemin avec le sourire.

Ailleurs aussi, dans la ville, de nombreux groupuscules avaient créé leur petit paradis blanc: quelques jeunes en ski de fond avaient remplacé les golfeurs du club de golf Sherbrooke, des parents tiraient la luge de leurs enfants. Nombreuses aussi étaient les glissoires improvisées que les jeunes s'étaient faites ça et là: Steve, de maternelle, s'était fait accompagner par sa grande sœur du cégep, Carole, et il n'avait pas le temps de s'arrêter pour faire part de ses impressions: "Il ne pense plus qu'à glisser", disait Carole en riant.

Si l'hiver a tardé à venir, si encore il n'a pas fait preuve de générosité en saupoudrant la région estrienne, les jeunes ont néanmoins trouvé le moyen de s'amuser ferme avant le retour à l'école lundi prochain.

d'une ligne ... à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

MARATHON - CARTE JAUNE
MONTANT ADDITIONNEL DE \$500. A GAGNER

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, 31 décembre 1982:
I-28

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, 3 janvier 1983
N-33

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, 4 janvier 1983
G-51

- REGLEMENT:**
- 1- Le marathon additionnel se joue sur la CARTE JAUNE (La Tribune V). Le montant à gagner est de \$500. S'il y a plus d'un gagnant, ce montant sera divisé.
 - 2- Les premiers numéros seront publiés le mercredi 22 décembre 1982 jusqu'à ce que la carte soit entièrement remplie.
 - 3- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9.00 heures a.m. et 4.30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
 - 4- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
 - 5- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
 - 6- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$500 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
 - 7- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
 - 8- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
 - 9- Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.



Prêts? C'est parti... Une légère poussée de la grande sœur et zzzzz-zoop... quelle belle descente!!! Nombreux étaient les jeunes qui ont profité des rares jours de vacances avant le retour en classe pour étreindre leur nouveau toboggan sur les pentes qu'ils voudraient davantage enneigées.

(Photo La Tribune par Bernard Deslandes)

carnet

Richard Fontaine a trouvé un truc infailliable pour garder sa ligne... il bouffe du fort nourrissant mais peu engraisant ragoût d'oreilles de lièvre... lui seul en connaît la recette...

De ce temps-là, si on en souvient à Raymond Boislard une bonne... il convient de préciser que c'est une bonne année et non une bonne grippe car ça, il l'a déjà... c'est la même chose pour Marcel dit le père Beaudoin qui en a attrapé une salée... on ne l'entend même pas siffler ce qui est plutôt rare...

Voilà que Jean Ledoux a profité de ses vacances du temps des Fêtes pour se lancer à l'assaut des espaces glacés... après avoir surmonté les crêtes des vagues en planche à voile, le voici parti à la conquête des congères en planche à glace, dite planche arctique... il a toutefois troqué le slip de bain pour le casque protecteur... quant à André Roy, il a remis son hydron pour des patins sur glace, il reconnaît lui-même que ça vole plus bas...

On aura les yeux braqués sur Michel Lemay durant toute l'année... il a inscrit dans ses promesses de la nouvelle année de ne jamais jouer de tour à personne... en promettant cela, c'est à lui-même qu'il se joue un mauvais tour...

Philippe Saint-Jacques a décidé de mettre de côté ses skis

King wellington
REDIGÉEN COLLABORATION

de fond pour les patins sur glace... Raymond Bonneau a fait de même mais pour la raquette de tennis... il a commencé l'année du bon pied en s'envoyant un trois heures de tennis, le 3 janvier... il n'a pas dit que ce serait quatre heures le quatre janvier, cinq heures le cinq et ainsi de suite...

Des malins ont dit que la reprise économique serait certainement très lente en Estrie si elle était à l'image de certains organismes gouvernementaux.

Si André Charpentier a dévoré le roman "Monsignore", ce n'est pas parce qu'il veut faire une carrière ecclésiastique.

Si les Jets continuent à jouer comme ils le font actuellement, il est rumeur que Vincent Rosselli leur loue l'aréna Eugène-Lalonde pour 1983-84 afin de réserver le Palais des sports à ceux qui jouent vraiment au hockey.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tel.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune (1982) Inc., une division de Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.

YVON DUBÉ
Président et Éditeur
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité
GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sans endroits desservis par camélets et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facultatives de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

La Quotidienne
4747
Numéro-boni: 410719

TUILE CERAMIQUE
ROBERT VILLEMAIRE INC.
4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6, (Face au Motel La Réserve)

563-4030

Confiez vos travaux à des professionnels

Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos modèles.

Egalement distributeur des tuiles "Ramka"

Motel La Réserve Val Estrie
Boul. Bourque FORTAINE
TUILE CERAMIQUE ROBERT VILLEMAIRE 78437

• L'aménagement d'une bande médiane sur certaines portions de la rue King

"Positif" au plan de la sécurité

SHERBROOKE (LD) — Avec le recul minimum de quelques années, l'expérience de l'aménagement d'une bande médiane sur certaines portions de la rue King en 1978 et 1979 semble "positive au niveau de la sécurité".

Selon un rapport de la division du génie civil, les accidents avec blessés ont diminué au cours des années '80 et '81 respectivement de 45, 56 et 57 pour cent dans trois secteurs de la rue King touchés par les aménagements. Cette performance a été obtenue même si le flux de circulation a aug-

menté de trois pour cent en moyenne par année sur la rue King durant cette période.

Le rapport préparé par Danielle Boulanger et présenté par Jean-Yves Massé et Marcel Blais a nécessité l'analyse de quelque 4,000 constats d'accidents.

Il a été déposé hier en atelier de travail pour le bénéfice des membres du conseil. Mais ces derniers n'ont pas entrepris de discuter des mérites de certaines recommandations du rapport, comme prolonger la bande médiane jusqu'à l'intersection du boulevard Jacques-Cartier dans le secteur ouest.

Selon des commentaires en atelier de travail, il ne fait aucun doute que plusieurs membres du conseil sont plus que réticents à l'idée d'étendre encore plus la pratique de la bande médiane. C'est certainement une question qui sera débattue plus tard.

Pour le moment, on a surtout voulu livrer les fruits d'une recherche que la ville s'était promise d'entamer lorsque les aménagements, tant controversés, auraient subi le test de quelques années.

Le rapport s'est penché sur un bilan concernant trois secteurs, soit un secteur "ouest" entre Lowney et Clark, "centre" entre Versailles et Grandes-Fouches, et "est" qui est plus hétéroclite.

Dans l'ouest, le rapport conclut à une diminution totale de 22 pour cent des accidents, soit 16 pour cent pour ceux avec dommages matériels et 45

pour cent avec blessés. Au centre, cela donne une diminution globale de 18 pour cent (13 pour cent avec dommages matériels et 56 pour cent avec blessés). Dans l'est, cela atteint 41 pour cent de diminution pour l'ensemble des accidents (38 pour cent avec dommages matériels et 57 pour cent avec blessés).

Selon les propos de M. Massé, tous ces aménagements ne se révèlent pas parfaits. Dans certains coins bien localisés, le nombre d'accidents a augmenté cependant, même si ce n'est pas beaucoup. Dans certains cas, il y

aurait donc lieu de réétudier les aménagements.

Le recours à la bande médiane a suscité bien des controverses les années passées, et encore aujourd'hui, il y a des gens très en faveur et d'autres farouchement contre. Des commerçants ont déploré les effets négatifs sur les affaires.

Comme raison à de telles initiatives, on a déjà noté la nécessité d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons.

Mais le débat semble loin d'être clos au nouveau conseil.

Cols blancs et cols bleus municipaux

Les négociations sur le point de commencer

SHERBROOKE (LD) — Les négociations entre la Ville de Sherbrooke et ses employés cols blancs et cols bleus, dont les conventions sont venues à échéance le 31 décembre dernier, n'ont pas encore débuté, mais on s'attend à ce qu'elles s'amorcent bientôt.

Dans le cas du Syndicat des fonctionnaires municipaux de la Ville de Sherbrooke, la Ville vient juste de recevoir un avis syndical dénonçant l'ancienne convention, en conformité avec une disposition du Code du travail.

Dans le cas des cols bleus, la Ville attend l'attestation officielle du ministère du Travail confirmant la nouvelle accréditation à la section locale 2729, Syndicat canadien de la fonction publique. Les cols bleus ont opté pour un changement de syndicat, et toute la procédure officielle n'est pas complétée.

A la mi-décembre, le gouvernement du Québec, par le biais du Conseil des services essentiels, a publié un décret concernant le maintien de services essentiels en cas de grève dans certaines corporations municipales et régies intermunicipales. 97 municipalités étaient énumérées, dont la Ville de

Sherbrooke et les deux syndicats en question.

Le décret ordonne aux municipalités et aux associations de salariés de maintenir des services essentiels, en cas de grève. En somme, on avertit les parties qu'advenant la détérioration des négociations, elles devront veiller à la santé et à la sécurité publique s'il y a conflit. Ce mécanisme des services essentiels est déjà appliqué dans le réseau des affaires sociales.

A Sherbrooke, il est certainement trop tôt pour évoquer l'hypothèse de services essentiels. Les négociations n'ont même pas encore commencé, a-t-on confirmé à l'hôtel de ville.

Dans le cas des employés de l'Hydro-Sherbrooke et des pompiers, leurs conventions expirent à la fin de '83. Quant aux policiers, la récente sentence arbitrale couvre aussi '82 et '83.

La circulation lourde invitée à emprunter le trajet King ouest—Belvédère—Galt

SHERBROOKE (LD) — Maintenant que la réfection du viaduc Galt-Alexandre-Larocque est complétée, la ville de Sherbrooke espère que la cir-



Grâce à la réfection récente du viaduc Galt-Alexandre-Larocque, la rue Alexandre devrait être soulagée du trafic lourd.

culacion lourde, en transit sur l'axe ouest-est, empruntera le trajet enfilant les rues King ouest, Belvédère et Galt (et vice versa).

Comme résultat, la rue Alexandre, du moins surtout entre King et Aberdeen, serait soulagée du trafic lourd qu'il a fallu tolérer. L'ancien viaduc, trop bas, représentait un obstacle de taille à la circulation lourde sur une portion de Galt. Régulièrement, des remorques s'y faisaient décapiter.

Pour éviter cet obstacle, des camions en transit empruntent Alexandre. L'Association des marchands de la rue Alexandre, dont le caractère commercial s'est accentué, ont demandé à la ville, étant donné que le viaduc a été refait, d'envisager l'interdiction du trafic lourd sur cette artère.

En atelier de travail hier, le conseil a soulevé le problème sous plusieurs angles. La principale difficulté, c'était de trouver une façon la plus acceptable possible pour faire le raccord entre la rue Galt et le flux de camionnage qui se dirige ou provient de

Lennoxville (en direction de Montréal).

Les poids lourds qui circulent d'ouest en est peuvent plus facilement gagner la rue Wellington sud (et Lennoxville) par l'extrémité sud de Laurier.

Mais la manœuvre inverse, soit passer de Wellington sud à Galt, présente plus de difficultés, du moins par mauvais temps. La portion sud de Laurier présenterait une pente trop abrupte. En tout cas, la direction générale contacterait des entreprises de camionnage pour discuter de cette question.

Selon une hypothèse discutée, la circulation lourde emprunterait Laurier (entre Wellington sud et Galt) par beau temps, et serait tolérée sur Aberdeen si la chaussée est trop glissante.

On aurait voulu éviter toute circulation lourde sur Aberdeen, mais les rues praticables dans ce secteur sont rarissimes. Lorsque la voie de contournement nord sera complétée, le tableau pourrait bien évoluer autrement cependant.

Les agissements du conseiller forestois Yvon Côté qualifiés de "baveux"

Boudreau refuse de se rétracter

ROCK-Forest (FG) — Le maire Laurent Boudreau a refusé hier soir de rétracter les "propos injurieux" qu'il a tenus à l'endroit du conseiller Yvon Côté, le 13 décembre, en traitant ses agissements d'alors de "baveux".

Dans une lettre inscrite à l'ordre du jour de cette assemblée régulière et adressée à M. Yvon Côté (avec copie à tous les conseillers), le maire Boudreau signale qu'il ne regrette pas son accusation. Il précise que ce n'est pas la personne de M. Côté, mais le geste de ce dernier qu'il qualifie de "baveux".

Toute cette histoire a pris naissance le 13 décembre, lors de l'assemblée devant porter sur l'adoption du budget 1983. A la fin de celle-ci, le conseiller Gaston Lacroix serait intervenu pour demander un délai avant l'adoption du budget, afin de poursuivre le travail. Il estimait que le document n'était pas au point. Son collègue Yvon Côté serait ensuite intervenu en faisant valoir que le budget manquait de précisions.

Tous deux ont alors tenté de présenter une résolution demandant justement un délai avant l'adoption du budget. Le maire aurait alors fait valoir que les conseillers étaient hors d'ordre avec leur proposition. La discus-

sion aurait tourné au vinaigre, car les deux conseillers se sont alors retirés de la table du conseil.

Dans sa lettre d'hier rappelant les événements, M. Boudreau souligne que M. Côté, en intervenant l'année

dernière au nom du Mouvement pour le renouveau municipal (MRM) pour retarder l'adoption du budget, à cause de vices de procédures, avait entraîné une "dépendance de 4,000 \$ à 5,000 \$ par jour" que la municipalité a dû absorber. Le maire dit également que M. Côté a "remis son serment d'office" en quittant son siège, le 13 décembre.

Bref, c'est dans tout cette atmosphère passablement lourde que M.

Boudreau a échappé le mot "baveux", mais refuse de se rétracter.

Pour sa part, M. Côté a donné en réponse que le maire avait agi de façon anti-démocratique en empêchant deux conseillers de présenter une résolution, quitte à ce qu'elle soit battue. "C'est la démocratie. Si la majorité est contre, la résolution n'est pas adoptée. Mais nous, nous avions présenté cette résolution de façon honnête, avec l'esprit de gens travaillant pour le bien de la municipalité et de leurs concitoyens", a-t-il noté.

Tout en réfutant les explications du maire, le conseiller Côté n'a pas précisé hier soir ce qu'il entendait faire, maintenant que M. Laurent Boudreau a précisé noir sur blanc qu'il ne retirerait pas son accusation de "baveux".

Hier soir, d'ailleurs, avant que ne débute le débat sur cette question, il s'en est fallu de peu durant les quelque 30 minutes de procédures que cette épithète ne ressorte. Des conseillers qui, comme M. Bertrand Paireau, voulaient "éviter que l'année 1983 débute avec des éclaboussures", ont invité le maire et M. Côté à se retirer quelques minutes pour régler les différends entre eux. Mais en vain.



Yvon Côté



Laurent Boudreau

Essence

Sherbrooke échappe à la guerre des prix

par Gilles Fiset

SHERBROOKE — Si on parle de l'ouverture de guerre du prix de l'essence notamment à Montréal et dans la région de Drummondville, rien de semblable, par contre, ne semble vouloir se dessiner à Sherbrooke.

En effet, un automobiliste qui traverse Rock-Forest, Sherbrooke et Fleurimont se voit proposer l'essence sensiblement à un même prix qu'il s'adresse à un détaillant défendant les couleurs de telle ou telle autre compagnie de pétrole.

Maintenant que l'ensemble des détaillants d'essence a appliqué, dès le 3 janvier (certains plus tôt), la baisse d'environ 1,9 cent le litre — baisse intervenue à la suite de l'abolition de la taxe fédérale de compensation imposée aux raffineries montréalaises — l'automobiliste peut se procurer un litre d'essence ordinaire avec plomb à des prix qui tournent autour de 51 cents, un litre d'essence ordinaire sans plomb à environ 54 cents et un litre d'essence super sans plomb à environ 55 cents.

Bien sûr, selon que l'on préfère tel ou tel détaillant, il est possible

Avec Service 51.9



d'économiser des fractions de cents pour chaque litre qu'avale le réservoir de l'automobile. Mais ces différences de prix ne sont pas suffisantes pour que l'on parle de guerre.

Il est certain que les compagnies de pétrole rivalisent à qui mieux mieux depuis de nombreux mois pour s'arracher la clientèle qui est devenue une denrée recherchée à mesure que diminuait la consommation d'essence des Québécois. A coup de coupons de rabais, de spéciaux et d'affichage, elles essaient de séduire souvent en mettant en relief le prix de l'essence ordinaire avec plomb. Ainsi, un automobiliste avisé peut remarquer que les différences de

prix affichés (entre 49,9 cents et 51,9 cents) concernent ce type d'essence que bien peu de moteurs supportent en 1982. Chez ces détaillants, le prix de l'essence sans plomb est, par contre, le même: 54,1 cents le sans plomb ordinaire et 55,3 cents le sans plomb super.

Heureusement, la recherche du plus bas prix par un automobiliste près de ses cents est simplifiée depuis qu'un nombre de plus en plus grand de détaillants affiche devant sa station-service, côte à côte, les prix des trois types d'essence.

Par ailleurs, signalons que le prix le plus bas pour ces trois types d'essence — du moins selon un survol rapide de stations-services

établies dans divers secteurs du Sherbrooke-métropolitain — a été aperçu sur la rue King ouest où un libre-service affiche 50 cents, 53,8 cents et 55 cents.

A l'opposé, c'est toujours sur la rue King mais cette fois-ci dans le quartier est où pourtant le nombre de millionnaires n'est pas plus élevé qu'ailleurs, que l'on remarque les prix les plus élevés. Là, une station-service affiche 51,9 cents, 57,7 cents et 58,9 cents.

A noter que la plupart des stations-services qui offrent le service à la pompe affichent des prix qui se comparent avec les libres-services.

Dans les coulisses...

...de l'hôtel de ville

7,000 \$ en extras... pour les piétons

Selon le rapport du comité de coordination du Programme d'amélioration de quartiers (PAQ), le passage pour piétons entre les parcs Dufresne et Camirand, sous la voie ferrée, aura coûté quelque 7,000 \$ de plus en extras. Cela porte le coût total à environ 127,000 \$, honoraires professionnels inclus. Cependant la ville ne débourse que 32,000 \$ environ, puisque le projet est subventionné par Québec à 75 pour cent. Les extras comprennent, entre autres, 15 mètres de clôture métallique supplémentaire, des frais occasionnés par des fils non représentés au plan et le remplacement d'un pavé uni par un pavé rustique.

5 employés municipaux suspendus

Le conseil a approuvé hier soir des sanctions à cinq employés municipaux pour des cas d'insubordination et de non respect de l'article 1011 du règlement 2900. L'article en question dit ce qui suit: "Les éboueurs ne doivent en aucun temps accepter une gratification, que ce soit en argent ou en nature ou encore s'approprier un article quelconque, sous peine de renvoi". Les sanctions varient d'une journée à dix journées ouvrables non payées.

Restaurant aux Travaux publics

Mme Bibiane St-Pierre continuera d'opérer en concession le restaurant situé au service des Travaux publics, qui est principalement à l'usage des cols bleus. Mais le taux mensuel, inchangé depuis 1975, sera porté de 10 \$ à 00 \$.

Tarifs de péage: autre protestation

A la suggestion de leur collègue André Côté, le conseil a passé une autre résolution hier soir à propos des tarifs de péage sur les autoroutes. Il adopte une attitude un peu plus prononcée que le précédent. Au lieu de reconsidérer l'existence de ces tarifs, il demande au gouvernement du Québec d'abolir définitivement le coût du péage sur toutes les autoroutes du Québec.

Le Guide des Reér, une vue d'ensemble pour éclairer votre choix.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Songez-vous à placer de l'argent dans un Reér pour diminuer vos impôts? Consultez le Guide de la Fiducie du Québec.

Vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir sur les Reér en général et sur ceux de la Fiducie du Québec: Les Reér Dépôts garantis, Fonds Desjardins, Obligations d'épargne, Gestion autonome et Sodeq.

Objectifs, rendement et mode de fonctionnement, tout y est traité avec concision et clarté. C'est un outil précieux pour déterminer vos besoins, vos objectifs, et pour prendre des décisions.

Renseignez-vous auprès de nos conseillers. Et rappelez-vous que nous pouvons vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Fiducie du Québec

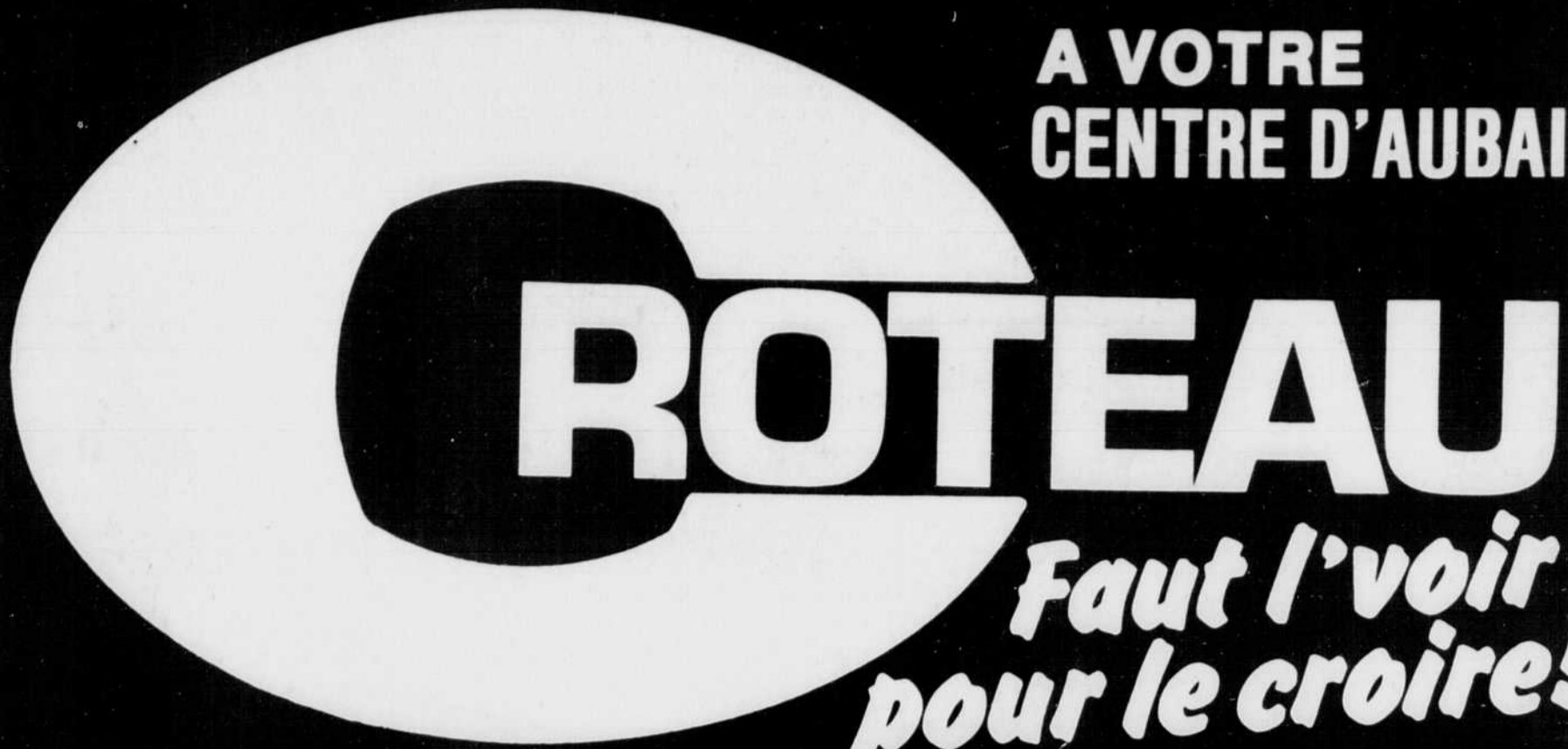
Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

VENTE DE JANVIER

COMMENCANT LE
MERCREDI 5 JANVIER

FERME LUNDI et MARDI LES
3 et 4 JANVIER POUR LA
PREPARATION DE LA VENTE

A VOTRE
CENTRE D'AUBAINES



Ecoulement de la marchandise d'hiver. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux disponibles jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'au samedi 8 janvier. Plan mise de côté.



42 Wellington
nord, Sherbrooke

Galleries Orfrd, 1700,
rue Sherbrooke, Magog

59, rue Evangéline
Granby

DEBARBOUILLETES



Dimensions
27x27 cm

(Limite
de 12
par client)

18[¢]

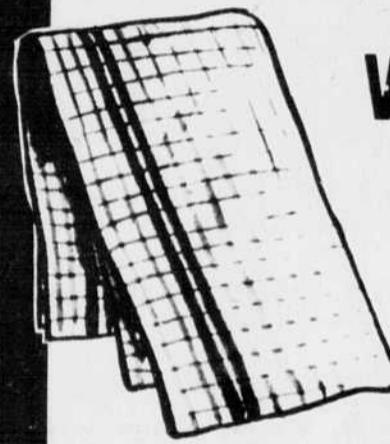
CULOTTES Bikini,



pour
dames

44[¢]

LINGES A VAISSELLE



Dimensions
40x90 cm

Limite
de 6
par client

44[¢]

MITAINES

Acrylique et vinyle.
pour enfants 4-7



98[¢]

PRIX SURPRISE — PRIX SURPRISE — PRIX SURPRISE — PRIX SURPRISE

GILETS AVEC MOTIFS

Pour bébés
12-24 mois



98[¢]

BAS HABILLES

pour hommes



98[¢]

PANTALONS

100% laine.
pour dames
10.12. 16.



98[¢]

GILETS COL ROULE

100% nylon.

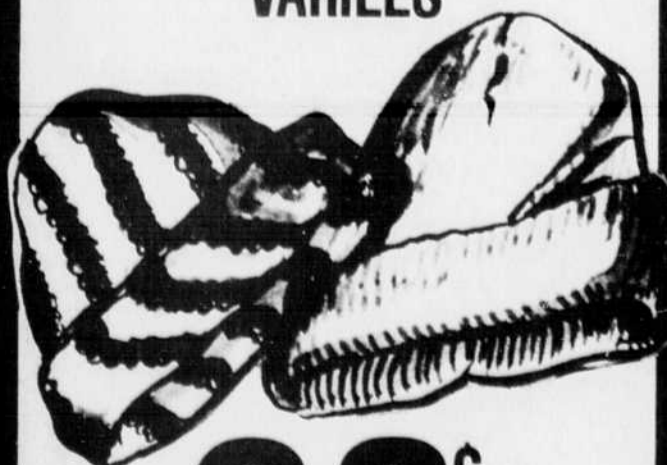
Tailles 7-14



98[¢]

PRIX SURPRISE — PRIX SURPRISE — PRIX SURPRISE — PRIX SURPRISE

TUQUES VARIEES



98[¢]

JEANS EN DENIM

TAILLES 8-16



98[¢]

GILETS COL ROULE

100% acrylique.
tailles 8-16



1⁹⁸

CHEMISES DE FLANELETTE

100% coton
pour hommes



3⁹⁸

CENTRE D'AUBAINES

CROTEAU *Faut l'voir pour le croire!*

VENTE DE JANVIER

COMMENCANT MERCREDI

5 JANVIER 1983

A VOTRE CENTRE D'AUBAINES



ENSEMBLES D'HIVER



Pantalon et jacket en nylon. Tailles 2-3x

19⁹⁸

CHANDAILS

COL ROND
Polyester filé.
Tailles 4-6x.

1⁹⁸

KNICKERS

En velours
côtelé.
Tailles 2-3x.

2⁹⁸

JACKETS DE SKI



En nylon,
pour garçons
8-16

19⁹⁸

BLOUSES

QUADRILLEES
Poly et coton,
pour filles 7-14.

2⁹⁸

CHANDAILS

EN ACRYLIQUE
Avec capuchon et
fermoir à l'avant.
Tailles 7-14.

3⁹⁸

• PRIX SURPRISE

• PRIX SURPRISE

• PRIX SURPRISE

• PRIX SURPRISE

JACKETS DE SKI

100% polyester,
pour dames



19⁹⁸

ENSEMBLES D'HIVER

2 mcx en nylon.
Tailles 4-6x.
A partir de

29⁹⁸

ENSEMBLES D'HIVER

2 morceaux en nylon.
Tailles 8-16
A partir de

39⁹⁸

MANTEAUX D'HIVER

Pour filles

39⁹⁸

Pour dames

49⁹⁸

• PRIX SURPRISE

• PRIX SURPRISE

• PRIX SURPRISE

• PRIX SURPRISE

ENSEMBLES TUQUE ET FOULARD

pour dames

2⁹⁸

CHANDAILS MODE

pour dames.

A partir de

4⁹⁸

CHANDAILS VARIES

pour hommes

A partir de

6⁹⁸

PANTALONS CORDUROY

pour dames

9⁹⁸

• PRIX SURPRISE

• PRIX SURPRISE

• PRIX SURPRISE

• PRIX SURPRISE



ENSEMBLES DE SERVIETTES

Grandes:
50x90 cm

Moyennes:
37x60 cm

Débarbouillettes:
27x27 cm

3⁹⁸

(Limite de 5 par client)

PANTOUFLES

Bottillons
pour dames

1⁹⁸

ROBES DE CHAMBRE

Ratine rayée.
Tailles 8-16

5⁹⁸

BOTTES 'LUNAIRES'

pour hommes,
pointures 7-11

3⁹⁸

JEANS CORDUROY et DENIM

Pour hommes

9⁹⁸

CHANDAILS OUATES

Poly et coton,
pour hommes



4⁹⁸

CENTRE D'AUBAINES

CROTEAU *Faut l'voir pour le croire!*

la tribune — le régional

Centres de ski: les emplois aussi rares que la neige

par François Gougeon

SHERBROOKE — "Il n'y a rien qui marche, tout est fermé ici", répond au téléphone une employée de la station du mont Orford, l'une des seules d'ailleurs à avoir conservé son emploi.

Là, comme partout ailleurs, les gens qui se trouvaient du travail durant la saison (moniteurs, gardiens, etc.), demeurent actuellement sur le carreau. "L'an dernier, nous avions accueilli environ 30.000 personnes au cours de la saison, signale M. Nadeau. Pour faire fonctionner le centre, on comptait sur une trentaine d'employés. Cette année, évidemment, et malheureusement, ces gens doivent attendre la neige eux aussi."

Au centre du mont Scotch, à Danville, Mme Yolande Béliveau, vit également le même genre de situation. Ici, les visiteurs peuvent sillonner plusieurs dizaines de kilomètres de ski de randonnée et de motoneige. "Évidemment, avec cette absence de neige, les gens annulent leur réservation. Ils parlent de reporter cela pour quand il y aura de la neige, mais ce n'est rien de sûr", note-t-elle, éva-

luant dans son cas des pertes d'environ 30.000 \$ à ce moment-ci.

Au centre Owls Head, à Mansonville, où l'on accueillait l'an dernier durant les fêtes environ 3.000 personnes par jour, même chose. C'est le calme plat et les 20 chambres de l'établissement hôtelier sont pratiquement toutes inoccupées, sauf pour les gens qui tiennent absolument à prendre leurs vacances en dehors de la maison et qui n'ont pas le goût du soleil du sud.

Rien à faire

Le plus désolant, c'est qu'il n'y a pratiquement rien à faire pour tenter d'améliorer son sort, ou si peu. "Il y a bien sûr la neige artificielle, si le temps est suffisamment froid. En ce qui nous concerne, nous possédons les installations pour souffler de la neige artificielle, mais ça ne vaut pas le

coup. La mise en place de ce système occasionne des dépenses de 2.000 \$ à 3.000 \$ par semaine et ça ne donnerait rien d'investir ainsi. Car en retour, on ne pourra jamais récupérer les sommes investies. Nous sommes assurés que ça ne permettrait pas d'attirer suffisamment de skieurs", rajoute M. Nadeau.

Si la neige artificielle n'attire par beaucoup d'adeptes de la descente en ski, cela tient justement de la qualité très négligeable de cette neige. Tous les propriétaires sont unanimes à ce niveau. "Quand on fait un après-midi de descente sur de la neige artificielle, on ne veut plus rien savoir", mentionne le propriétaire de la station Owls Head. "Des gens, reprend M. Nadeau, se sont rendus à Bromont, où l'on fabrique de la neige artificielle, mais le lendemain, c'était fini pour eux."

Il reste donc très peu à faire pour attirer la clientèle. Sauf que M. Robert Nadeau, pour un, a mis sur pied un spectacle avec un orchestre de renom. "Je suis bien obligé de faire quelque chose, sinon, ça risque d'être plus grave encore", a-t-il conclu.



Au centre de ski du mont Orford, on attend la neige.

(Photo La Tribune)

Véracon ferme même si 85% des employés acceptent les dernières offres

SHERBROOKE (GF) — Même si les employés de Véracon, Les investissements Optclair Inc. ont voté à 85 pour cent l'acceptation des demandes patronales, ce geste a été jugé insatisfaisant par la partie patronale qui exigeait rien de moins qu'un vote unanime. Aussi, la compagnie a retiré ses demandes et décidé de se faire harakiri. "Voilà, comment on ferme des usines au Québec", de déclarer un employé qui se dit "écœuré" de l'attitude patronale. "La plupart des employés ont accepté les demandes même si elles étaient sans bon sens. Les travailleurs voulaient sauver leur emploi. Ils savaient qu'ils n'avaient pas le choix dans le contexte économique actuel où les jobs sont très rares. Et

même si le vote a été de 85 pour cent en faveur des demandes, la compagnie a trouvé cela insuffisant."

Telles sont les plus récentes éclaircissements à venir jeter davantage de lumière sur la fermeture de l'usine sherbrookoise de Véracon qui prive de travail quatorze employés syndiqués. Véracon est maintenant entre les mains d'un syndicat qui voit à sa liquidation. Toutefois, Véracon possède toujours un centre de distribution ainsi que son centre administratif à Montréal.

Avertissement

Ces événements sont intervenus

lors de l'assemblée du 15 décembre convoquée à la suite de la fermeture de l'entreprise, le 6 décembre 1982. Lors de cette assemblée qui se serait déroulée en présence du directeur général de l'usine, M. Roger Zalatan, ainsi que d'un fonctionnaire de l'Industrie et du commerce, le président de l'assemblée aurait expliqué aux syndiqués qu'il "faut tous ramener du même côté".

Il a ajouté que les demandes patronales devaient être acceptées par tous les employés, sinon ces demandes seraient retirées et l'usine fermerait.

Devant le résultat du vote, le président de l'assemblée, M. Robichaud que les syndiqués identifient comme un contractuel du

gouvernement qui est spécialiste dans le redressement des entreprises, aurait déclaré que tout était terminé.

"Pour nous, c'est extrêmement décevant. Les demandes patronales faisaient en sorte que nous perdions trois semaines de salaire. Mais on était prêt à cela pour sauver nos jobs", de conclure un employé.

Les services gouvernementaux étant fermés, hier, pour le congé des Fêtes — le retour au travail se fait mercredi matin — et les tentatives de rejoindre M. Zalatan n'ayant pas été couronnées de succès, il a été impossible d'obtenir leurs versions.

La Cité des Loisirs de Drummondville perdrait quelque 1,000 \$ par semaine

DRUMMONDVILLE (RJ) — Même si les pertes ne sont nullement comparables à celles qu'enregistrent les grands centres de ski des Cantons de l'Est, le camp de plein air La Cité des Loisirs de Drummondville subit lui aussi les contrecoups néfastes de l'hiver clément qui prévaut jusqu'à date.

Selon M. Raymond Bonneau, directeur-général de ce centre de ski de randonnée fort populaire, il est difficile d'estimer les pertes encourues par le manque de neige, mais il n'est

pas osé d'avancer le chiffre de 1,000 \$ par semaine.

"On ne peut établir de comparaisons avec les années précédentes, mais ce chiffre n'est pas exagéré. Il couvre en fin de compte la préparation et l'entretien des pistes, même s'il n'y a pas de neige, ainsi que les salaires versés aux membres du personnel permanent et à temps partiel," a déclaré M. Bonneau, tout en indiquant qu'on ne compte pas dans ce montant les pertes de recettes de la cuisine et de la location des mini-chabots.

Hausse du millin de 15¢ à Richmond

par Yvon Rousseau
RICHMOND — Le taux de la taxe foncière est passé de 2.80 \$, en 1982, à 2.95 \$ du 100 \$ d'évaluation, pour l'année fiscale 1983, à Richmond.

"Toutefois, les contribuables sont quand même avantagés par le fait que le rôle d'évaluation de cette municipalité ne se situe qu'à 53 pour cent de la valeur réelle", a commenté M. Gilles Ducharme, secrétaire-trésorier de la ville de Richmond.

C'est un véritable budget d'austérité, qui tient compte du fait que nous traversons présentement une crise économique, qui a été adoptée par les membres du conseil municipal de cette municipalité.

"Le maire et les conseillers municipaux ont dû se servir de surplus accumulés de 63.000 \$, provenant des années antérieures, afin de maintenir les taxes et les services à peu près au même niveau", d'expliquer M. Gilles Ducharme.

Aqueduc

Par ailleurs, le conseil municipal de

Richmond a maintenu à son même niveau qu'en 1982, la taxe d'aqueduc, qui reste à 126 \$ pour l'année 1983.

La taxe pour l'enlèvement des ordures a toutefois été majorée de 40 \$ par foyer, en 1982, à 53 \$, en 1983. M. Ducharme explique que cette hausse a été rendue nécessaire, à la suite d'une augmentation provenant de la récente ouverture des soumissions, provenant des éboueurs. Le site d'enfouissement régional des déchets amène aussi des coûts supplémentaires pour la ville de Richmond.

La taxe d'affaires perçue par la municipalité n'a pas été changée.

Par ailleurs, la taxe de bicyclettes est passée de 2 \$, en 1982, à 5 \$, pour l'année fiscale 1983. La taxe de chiens a doublé, passant de 5 \$, en 1982, à 10 \$, en 1983.

Le conseil municipal de Richmond a adopté un budget équilibré, où dépenses et revenus se situent à 1,600,000 \$.

Les dépenses et les revenus n'atteignent que 1,461,000 \$, au cours de l'année fiscale 1982, qui vient de prendre fin.

Inondations à Richmond: pas question d'accepter une solution partielle

RICHMOND (YR) — Les autorités municipales de Richmond viennent d'aviser le ministère de l'Environnement du Québec qu'il n'est pas question d'accepter seulement une solution partielle au problème des fréquentes inondations printanières, dans cette municipalité.

"Les membres du conseil municipal ne veulent pas laisser une partie de la

population avec ses problèmes de crue des eaux, tandis qu'une autre partie en serait exemptée", a commenté M. Gilles Ducharme, secrétaire-trésorier de la municipalité.

M. Ducharme a expliqué qu'il y a eu rencontre entre le ministère de l'Environnement du Québec et la ville de Richmond, en décembre, et que le gouvernement du Québec a proposé la

construction de barrages, qui ne protégeraient que le centre-ville contre les débordements printaniers de la rivière St-François, en laissant de côté les autres résidents riverains.

"Cette solution apparaît injuste à ceux qui doivent administrer pour l'ensemble de la collectivité", de préciser le secrétaire-trésorier de Richmond.

"Bien sûr, dit-il encore, que cette formule entraînerait des déboursés minimes pour le gouvernement et la ville, mais elle ferait des mécontents et ces gens auraient raison".

Une autre rencontre entre les représentants du ministère de l'Environnement du Québec et ceux de la ville de Richmond doit avoir lieu au cours du mois de janvier 1983.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Une année pleine de promesses

Comme ce bambin, l'année 1983 est encore jeune. Puisse-t-elle avoir une enfance heureuse et une vie adulte épanouie...

Du bois de chauffage du Québec brûlé à Boston

LA PATRIE — Pour survivre à la pire récession qui se soit abattue sur le pays depuis un demi-siè-

Nouvelle entreprise à Ste-Cécile

LAC-MEGANTIC — Une femme originaire de Nantes, dans la région de Lac-Mégantic, ouvre un atelier de couture à Ste-Cécile.

Le Comité intermunicipal de promotion industrielle de la région de Lac-Mégantic souligne le dynamisme de Mme Marie-Jeanne Poulin, dont l'initiative permet la création de 10 emplois.

cle, les entreprises doivent démontrer beaucoup d'ingéniosité. Ainsi, la société B. & B. Val-Ra-

Possédant de nombreuses années d'expérience dans le domaine de la couture, son projet a pu voir le jour grâce à la collaboration d'un groupe de citoyens de Ste-Cécile qui tenaient à tout prix que l'usine s'installe dans leur communauté. Le projet était à l'étude depuis deux ans, mais quand la décision finale a été prise, les locaux ont pu être aménagés en un temps record.

ône qui possède à La Patrie une usine où elle transforme le sirop d'érable que lui fournissent des producteurs des environs a dû ajouter une corde à son arc.

Par la force des circonstances, elle s'est lancée dans l'exportation du bois de chauffage et les clients qu'elle a recrutés à Boston lui ont déjà commandé près de 1,000 cordes de ce précieux combustible.

Même si ce nouveau débouché semble très prometteur, elle n'a pas renoncé pas à sa vocation pre-

mière et le sirop d'érable qui, après transformation, est embouteillé et vendu au Québec et à l'étranger reste sa principale source de revenus.

Son président, M. Pierre Brosseau, doit d'ailleurs rencontrer, dans quelques semaines, un groupe d'hommes d'affaires français qui rêvent de voir le sirop d'érable québécois supplanter le miel provençal dans les nougats qui ont valu un renom international à la confiserie française.

Guitares Kamouraska: usine toujours vide

LA PATRIE — L'usine construite, il y a deux ans, à La Patrie, par la firme Les Guitares Kamouraska est toujours vide, près d'un an après sa fermeture.

Des hommes d'affaires désireux de combler le vide que la faillite de cette firme a laissé sur le marché des instruments de musique auraient, à quelques reprises, entrepris des démarches auprès de ses créanciers mais,

pour une raison ou pour une autre, ces démarches n'ont pas porté fruit.

Une dizaine d'employés travaillaient à l'usine de la firme Les Guitares Kamouraska au moment de sa fermeture. Les guitares qui y étaient fabriquées étaient très prisées par les musiciens et elles étaient même grâtées par des artistes de renommée internationale.

Menuiserie Astell de La Patrie: une trentaine d'employés rappelés

LA PATRIE — Une trentaine d'employés mis à pied, il y a deux mois, à la suite de la fermeture de la scierie que la société Menuiserie Astell possède à La Patrie seront rappelés au travail dans quelques jours.

en parqueterie sont fructueuses, le nombre des employés qui travaillent pour elle à La Patrie pourrait passer à une centaine.

L'année dernière, au moment où la production de la scierie et de l'atelier était à son sommet, environ 70 employés travaillaient pour Menuiserie Astell dans cette localité.

LES COURS DEBUTENT DANS LA SEMAINE DU 10 JANVIER AU CENTRE HOSPITALIER HOTEL-DIEU

RELAXATION
METHODE ADAPTEE PAR LE C.M.E.



Marc Ethier
563-6570
\$50.00
CENTRE
C
S

RELAXATION I
1h.30 par semaine - 12 h.
Lundi, mardi à 19h.
mercredi à 20h.30

Technique de relaxation, prise de conscience, "Stress-attitude"

RELAXATION II
Lundi à 20h.30
mercredi à 19h.
Méthode avancée Ondes cérébrales

LES COURS DEBUTENT DANS LA SEMAINE DU 10 JANVIER AU CENTRE HOSPITALIER HOTEL-DIEU

EN JANVIER, C'EST LE GEL DES BAS PRIX

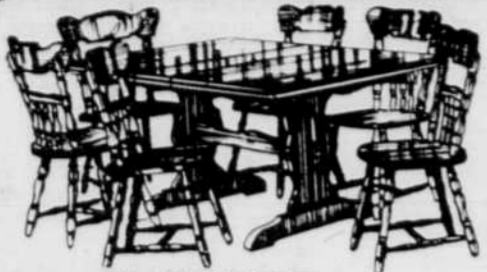
CHEZ

LES
MEUBLES

**Tousignant
& Boudreau inc.**

DE **20** À
50%

DE RÉDUCTIONS
SUR TOUS LES
DÉMONSTRATEURS
SUR LE PLANCHER



SET DE CUISINE MERISIER
DE TABLE RECTANG.
6 CHAISES
2 RALLONGES
PRIX SUGG.
1299.95\$

\$ 689.

BUFFET ET HUCHE ASSORTIS EN SUS



SET DE CHAMBRE PRIX SUGG. 1099.95\$

\$ 699.

FINI CHÊNE NATUREL
BUREAU TRIPLE
MIROIR-HUCHE
COMMUNE
TÊTE DE LIT



SET DE SALON

SOFA ET CHAISE (BERCANTE-PIVOTANTE)
MATÉRIEL DE QUALITÉ
CHOIX DE COULEURS
GROS BRAS EN BOIS
FRANC

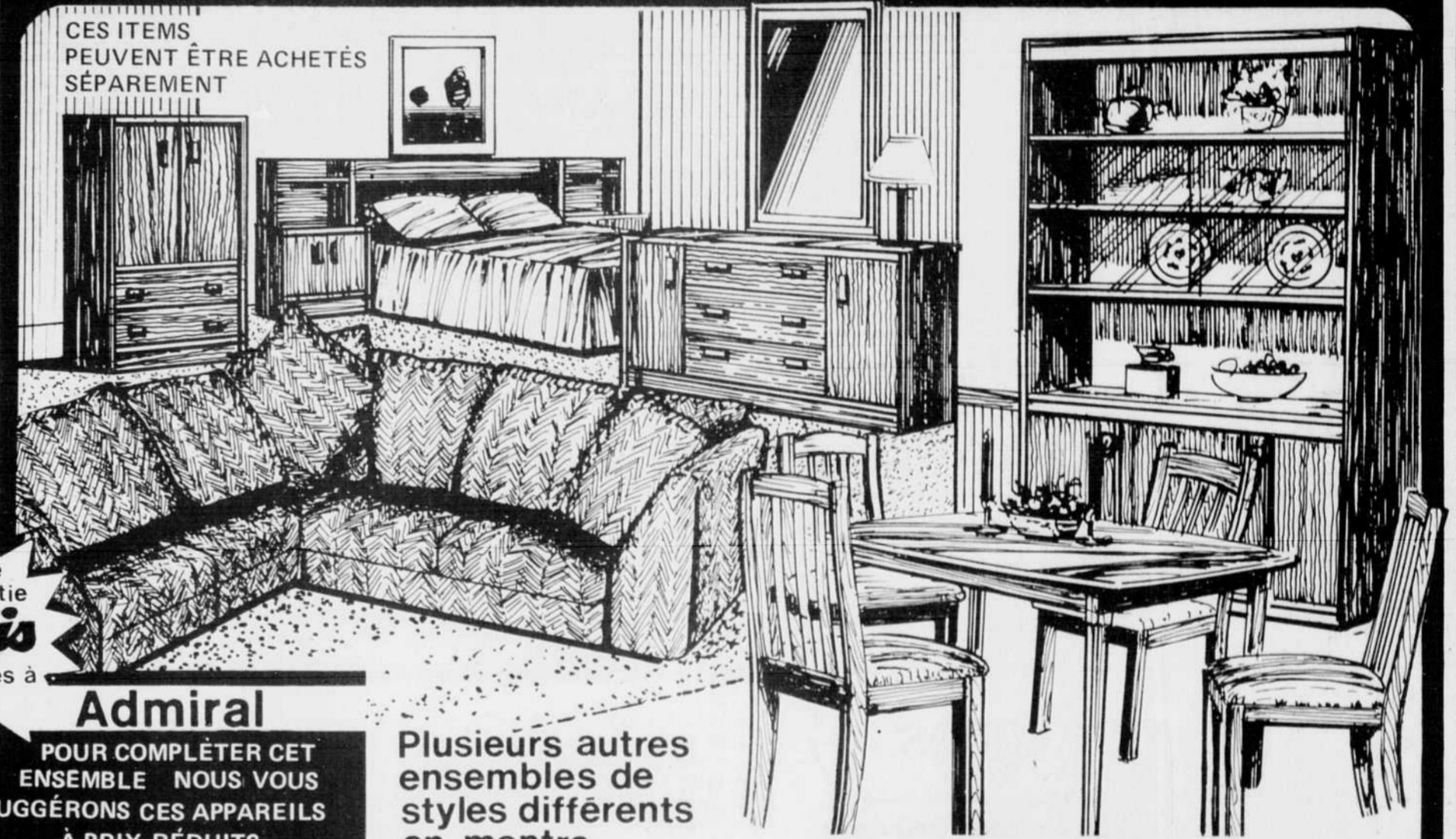
PRIX SUGG.: **\$ 369.**
\$699.95\$

76 MOBILIERS DE CHAMBRE **43** MOBILIERS DE CUISINE **72** MOBILIERS DE SALON

AINSI QUE: BIBLIOTHÈQUES, ÉTAGÈRES, BUFFETS, HUCHES, SOFAS, DIVANS, FAUTEUILS, CHAISES EN BOIS, TABLES, LAMPES, STÉRÉOS, ETC.

SUGGESTION D'ENSEMBLES DE MEUBLES À PRIX INCROYABLES...

CUISINE: TABLE ET 4 CHAISES & RALLONGE (5 MORCEAUX) - SALON: SECTIONNEL (2 MCX)
CHAMBRE: BUREAU TRIPLE, COMMUNE ET TÊTE DE LIT (3 MCX) - ACCESSOIRES EN SUS.



CES ITEMS
PEUVENT ÊTRE ACHETÉS
SÉPAREMENT

Service et garantie
Inqlis
applicables à
l'achat

Admiral

POUR COMPLÉTER CET
ENSEMBLE NOUS VOUS
SUGGÉRONS CES APPAREILS
À PRIX RÉDUITS

Plusieurs autres
ensembles de
styles différents
en montre

PRIX SUGGÉRÉ: \$2,399.99

CET ENSEMBLE 9 MCX
POUR AUSSI PEU QUE...

1,399.95\$



Bélanger
LAVEUSE
SÈCHEUSE

BLANCS OU COULEUR
AMANDE SANS SURPLUS
4 CHOIX DE VITESSES
5 COMBIN. DE TEMPÉRATURES
PRIX SUGG.
1149.95\$

\$ 849.



CHAISES

BERCANTE
SUR BILLES
EN BOIS FRANC
TISSU DE QUALITÉ

EN SPÉCIAL À

PRIX SUGG. 169.95\$ **\$ 69.**



36 MOIS DE GARANTIE
CHEZ LE CLIENT

AU BAS
PRIX DE **\$439.**

AUSSI TV "CABINET"
26"
PRIX À PARTIR
DE 699.00\$



TABLE ET
4 CHAISES - MERISIER
BUFFET ET HUCHE
DISPONIBLES EN SUS

PRIX SUGG.: 569.95\$

\$349.



SET DE CUISINE
SOFA FAISANT
(HIDE BED) UN LIT
AVEC MATELAS CONFORTABLE
TISSU DURABLE

PRIX SUGG.: 389.95\$

\$239.



TOSHIBA
FOUR MICRO-ONDE
PRIX À PARTIR DE \$399.



LAVE-VAISSELLE
DE MARQUE CONNUE
DIFFÉRENTS MODÈLES
TRÈS BAS PRIX



MATELAS
SOMMIER

AVEC PATTES
39" 54"
95. \$ 129. \$

AUSSI DISPONIBLES
MATELAS "CHIKU"
BIENFAISANTS POUR
LES DOULEURS
DORSALES

NOUS SOMMES DÉPOSITAIRES DES MARQUES
KELVINATOR-TOSHIBA - KROEHLER - VICTORIAVILLE
PRINCEVILLE - HOUSE OF BRAEMORE - SIMMONS - A.P.
M.A.P. - CARRIER - VALLIERES - COLLIN - CHANTE-
CLERC - LITÈRIES "BON-AIR" MEUBLES JUVÉNILES
"AUDEHOU" - H.P.L. - MEUBLES VILLA GEOIS -
ET PLUSIEURS AUTRES...

PERSONNEL D'EXPÉRIENCE MEMBRE
MEUBLES DE QUALITÉ SEULEMENT
LIVRAISON RAPIDE • TRÈS GRAND CHOIX
SERVICE APRÈS VENTE "HORS PAIR"
ENTREPOSAGE SANS FRAIS
LIVRAISON GRATUITE
MISE DE CÔTÉ (LÉGER DÉPÔT)



UNE SIMPLE VISITE VOUS PROUVERA QUE CHEZ
"TOUSIGNANT & BOUDREAU" C'EST...

TOUJOURS MOINS CHER!

1279 RUE GRÉGOIRE
ROCK FOREST
565-7515

la tribune — l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Perspectives à moyen terme dans l'Amiante

Les Mines Bell et la SAL: une même corporation

par Pierre Sévigny

THETFORD-MINES — Les compagnies Les Mines d'Amiante Bell Ltée et Société Asbestos Ltée (SAL) de la région de Thetford-Mines deviendront, dans un avenir plus ou moins rapproché, une seule et même corporation.

Voilà l'hypothèse la plus plausible et inévitable qui se dégage du dossier de l'amiante, particulièrement celui touchant la Société nationale de l'amiante (SNA) qui contrôle les opérations régulières de ces deux compagnies d'extraction minière d'amiante.

Pas fusion mais même corporation...

La possibilité de fusion a déjà fait

ces, M. Gilles Grégoire, l'a toujours démentie, surtout après un accueil pour le moins défavorable de la part des citoyens de la région.

Cependant, il semble bien qu'il s'agisse d'une simple confusion (volontaire ou non) entre les mots "fusion" et "même corporation". En effet, le président et directeur général de la SNA, M. Daniel Perlstein, tout en niant la fusion des opérations des

"Nous regardons ça." Un mois plus tard, dans une entrevue accordée à un journaliste d'un bi-mensuel de la région, M. Perlstein reprenait ce thème en soutenant qu'il faudra trouver une solution pour faire des deux compagnies une seule et même corporation. Il rajoutait: "Pour le moment, nous voulons éviter la duplication et la concurrence entre les deux compagnies. C'est pourquoi les départements de vente ont été fusionnés."

Dossier complexe

Le dossier n'est pas sans présenter certaines difficultés importantes et c'est ce qui expliquerait le fait qu'il ne soit pas encore complété. Ainsi, la SNA est propriétaire à 100 pour cent d'une compagnie à charte provinciale (Bell) alors qu'elle détient une option sur 54,6 pour cent des actions d'une compagnie à charte fédérale (SAL).

La situation se complique davantage par l'opposition sans conteste de la population de la région face à un

certain regroupement des deux compagnies, craignant que ça entraîne de nouveaux licenciements. Selon une source sûre, cette opposition aurait obligé le gouvernement à modifier sa stratégie alors qu'il s'appretait à effectuer une transaction connue sous le vocable de "reverse take over". Grâce à cette manœuvre, la SAL aurait acheté de la SNA la compagnie Bell. Or, la SNA possède 51,4 pour cent des actions votantes de la SAL (par la Société de gestion Mines-SNA Inc.) tout en participant au profit ou déficit dans une proportion de 17,4 pour cent, de sorte que son co-actionnaire, General Dynamics Corporation des Etats-Unis, aurait également participé à l'achat de la mine Bell.

D'ailleurs, cette possibilité d'achat se renforce en considérant le fait que les dirigeants de la SNA ont demandé la démission des administrateurs de la mine Bell et ce, dans la même période de la finalisation du dossier de la SAL. Les deux administrateurs régionaux, MM. Michel Cyr et J. Jac-

ques Paquet, ont alors remis leur démission. L'un d'eux a précisé que ce geste avait été motivé par le fait qu'à court terme, le Conseil d'administration de la mine Bell n'existerait plus. Quant à une éventuelle fusion ou regroupement corporatif de la Bell et de la SAL, ce dernier a rétorqué que "ça pouvait être une bonne explication."

Actuellement, le conseil d'administration (provisoire?) de la Bell regroupe deux employés cadres de la SNA et le directeur général de la compagnie minière. Or, récemment, La Tribune s'est fait confirmer la nomination prochaine du maire Maurice Côté de Thetford-Mines au sein de ce conseil d'administration. Pourquoi?

En outre, en vertu d'une entente conclue depuis plusieurs années entre les deux compagnies minières, alors qu'elles appartiennent à des intérêts privés, la Bell deviendra propriétaire des galeries souterraines de la division King-Beaver de la SAL d'ici l'année 1984.

Nouveau portrait?

Cette autre dimension du dossier permet donc de tracer un portrait futur de la situation dans l'amiante. Ainsi, il n'y aura plus qu'une seule corporation pour les opérations de la Bell et de la King-Beaver. La division British Canadian II (SAL) demeurera fermée pour rationaliser les opérations, constituant ainsi une réserve à long terme. La division B.C. I pourrait fermer en 1983 et ne reprendre les opérations qu'à la suite d'une bonne augmentation des commandes. Enfin, il ne serait pas faux de penser que la division Normandie (SAL) deviendra une filiale de Asarco, déjà propriétaire de la compagnie Lac d'Amiante du Québec Ltée.

En somme, il n'est pas téméraire d'affirmer que ce nouveau portrait dans le monde de l'extraction minière d'amiante de la région de Thetford-Mines pourrait se concrétiser au cours des prochaines années.

• Les graves problèmes devraient persister en 1983 (p. B-4)

les manchettes dans la région mais le député de Frontenac à l'Assemblée nationale et adjoint parlementaire au ministre de l'Énergie et des Ressour-

ces, M. Gilles Grégoire, déclarait dans La Tribune du 1er avril 1982 qu'il n'était pas impossible que la Bell et la SAL deviennent une même corporation.

1982

dans Drummond...

Forte diminution des tragédies de la route

DRUMMONDVILLE — La diminution abrupte des accidents de la route dans tout le Québec s'est ressentie dans Drummond en 1982, alors que, à la lecture des statistiques compilées par la Tribune, les tragédies mortelles ont été deux fois moins nombreuses cette année que la plus basse des dix dernières années.

Ainsi, dans le district judiciaire de Drummond, 14 personnes ont perdu la vie en 1982, alors que les meilleures statistiques à cet effet remontent à 1980 avec 28 victimes. Depuis 10 ans, les accidents de diverses natures ont fait en moyenne 40 victimes par année dans Drummond.

Dans tous les domaines, il y a di-

minution: ainsi, en 1982, on déplore dans Drummond 8 pertes de vie dans les accidents de la route, alors qu'en 1981, on en recensait 29.

En 1982, outre les 8 victimes de la route, on compte 3 victimes d'accident de ferme avec des tracteurs, une noyade, une perte de vie dans un incendie et un mort dans l'embarcadere d'une motocyclette.

Rappelons qu'en 1981, le niveau de mortalité dans Drummond s'était établi, pour tous genres d'accidents, à 40 morts. Depuis 1972, les années les plus mortelles dans Drummond ont été 1975 avec 59 victimes et 1974 avec 55.

Outre ces tragédies, on ne recense qu'un seul homicide cette année

dans le district judiciaire: il s'agit de la mort d'un individu de Montréal, Nicolas "Nick" d'Angelo, dont le corps décomposé a été découvert dans la malle arrière d'une voiture dans une cour de garage. Il semble bien que le meurtre se soit produit à Montréal longtemps auparavant et que le corps a été abandonné dans le coffre de l'auto.

Cette dernière fut remorquée à la fourrière municipale de Montréal et vendue à l'encan. C'est tout à fait par hasard si un garagiste de Drummondville s'en est porté acquéreur et qu'ensuite fut faite la macabre découverte. La police de la CUM dit connaître le présumé meurtrier, mais est incapable de l'arrêter puisqu'il aurait fui dans un pays étranger.



Le chauffeur d'un camion-citerne de la firme la traverse du 7e rang de St-Germain, est l'une Lamothe et Frères, happé par un convoi du CN à des victimes de la route en 1982.

A brûle pourpoint

Déménagement du Comptoir familial

DRUMMONDVILLE — Le comptoir familial, installé au 815 de la 109ième avenue, vient de déménager pour donner un meilleur service à la

population. Ainsi, bénéficiaires, bénévoles et donateurs pourront le retrouver au 1035 de la rue Jogues, à compter du 10 janvier. Il sera ouvert du mardi au vendredi de 13 heures 30 à 16 heures 30 et les jeudis et vendredis de 19 à 21 heures.

En quelques lignes

La fierté nationale

VICTORIAVILLE (DG) — Le président de la Société nationale des Canadiens, M. Victor Paul, travaille activement à la présentation d'un colloque portant sur la fierté nationale au Canada.

Ce colloque doit avoir lieu à Victoriaville, le 15 janvier prochain.

Visite de Claude St-Jean

La campagne annuelle de l'Ataxie de Friedreich sera de nouveau organisée par la station radiophonique C.F.D.A. dans la région des Bois-Francs.

A cet effet, M. Claude St-Jean sera à Victoriaville le 5 janvier pour faire la promotion de l'événement qui se tiendra les 20 et 21 janvier sur les ondes de CFDA. M. St-Jean sera reçu à l'hôtel de ville de Victoriaville.

Hockey pour handicapés

Les membres du club Lions de Victoriaville, qui se préoccupe principalement d'aider les handicapés visuels, disputeront une rencontre de hockey amicale avec des aveugles.

L'ancien maire de Victoriaville, M. Robert Caron a accepté d'être le président d'honneur de cette activité qui aura lieu après la période des fêtes.

Election de marguilliers

Deux postes de marguilliers étaient en élection à la paroisse des Saints Martyrs Canadiens. Les élus sont MM. René Pelletier et Jacques Larivière.

Les marguilliers restés en fonction sont: Mlle Jeanne-d'Arc Lemay, M. Yvan Coutu, M. Jean-Paul Verville et M. Jean-Claude Marcoux.

Dans la région de l'Amiante

Un week-end du Nouvel An calme

THETFORD-MINES (PS) — La fin de semaine de congé du Nouvel An a été relativement calme dans la région de l'Amiante, du moins en ce qui concerne les activités policières.

Ainsi, le Service de la protection publique de la ville de Thetford-Mines ne rapporte qu'un incendie survenu vers les 13h15 hier après-midi au 200 de la 4e rue. Une automobile, dont le

chauffe-moteur était branché, serait à l'origine du début de l'incendie. Un court-circuit serait responsable des flammes qui ont complètement détruit le véhicule, alors stationné dans le garage attenant à la maison. Le garage est lourdement endommagé alors que seul le revêtement extérieur de la résidence a souffert de l'incendie.

Les sapeurs ont maîtrisé l'élément destructeur après environ 45 minutes de travail, non sans avoir auparavant sorti l'automobile du garage à l'aide d'une dépanneuse. C'est un passant qui, après avoir vu de la fumée qui s'échappait du garage, a alerté les résidents de la maison. Pour tous les autres jours du dernier week-end, le SPP ne signale que deux accidents mineurs ainsi que des plaintes routinières.

Sur la route

Pour sa part, la Sûreté du Québec, détachement de Thetford-Mines, rapporte un accident routier d'importance survenu sur la route 112, à la hauteur du Moulin de la Rivière-Blanche. Trois personnes ont été blessées lors de cette collision. Elles reposent toujours à l'Hôpital général de la région de l'Amiante mais leur état serait satisfaisant. En outre, la SQ a rapidement élucidé un vol par effraction commis dans une résidence de St-Jean de Brébeuf grâce à l'arrestation d'un suspect. L'auteur du vol s'est emparé d'une somme de quelque 5,000 \$. Une résidence d'été du secteur de St-Pierre de Broughton a également été visitée par un ou des cambrioleurs qui ont saisi pour une valeur d'environ 100 \$ d'objets divers.

Fiesta des Bons-Vivants à Kingsey-Falls

KINGSEY-FALLS (DG) — La population de Kingsey-Falls et des environs pourra prolonger l'esprit des fêtes jusqu'à la fin de janvier grâce à la présentation de la "Fiesta des Bons-Vivants".

Des activités canavalesques sont prévues pour les 21, 22 et 23 janvier. Pendant ces trois jours, les activités se succéderont dans la bulle installée l'automne dernier à l'entrée de la municipalité.

Le dôme de Kingsey sera l'hôte d'un tournoi régional familial de hoc-

key éponge qui se déroulera pendant toute la fin de semaine.

Outre ces rencontres de hockey les organisateurs ont programmé pour vendredi soir une soirée des farceurs ou la principale activité sera un concours provincial de grimaces. Il y aura également des concours d'harmonica et de cueilleurs.

Le samedi, la population pourra prendre part à un bal costumé que l'on a baptisé "bal des tourlourès" et dimanche, le 23 janvier, la fiesta sera clôturée par un déjeuner de retrouvailles.

Une bibliothèque qui dépasse les normes établies

DRUMMONDVILLE (GP) — La bibliothèque municipale, qui sera relocalisée dans l'ancien High School de la rue des Ecoles, dépassera les normes généralement reconnues pour les bibliothèques publiques au Canada.

C'est ce qui ressort d'informations divulguées hier à la séance spéciale du conseil de ville où fut adopté le règlement d'emprunt de 260,000 \$ pour la relocalisation de cet immeuble municipal.

On a pu savoir en effet que la bibliothèque nouvelle dépassera de quelques mètres carrés les normes généralement acceptées pour les bibliothèques devant desservir une population de 37,000 comme celle de Drummondville. Le nouvel immeuble aura en effet 2,182 mètres carrés de superficie, alors que les normes sont de 2,160. La bibliothèque actuelle n'en avait que 752, soit le tiers de la superficie reconnue comme normale. En pieds carrés, ceci se traduit par une superficie actuelle de 8,000 pieds carrés et une superficie future de 23,485 pieds carrés, alors que les normes sont de 22,982 p.c.

Quant aux places pour travailler, on en compte présentement 48 dans la bibliothèque; les normes en demandent 124 et la future bibliothèque en aura 160, ce qui est trois fois plus qu'actuellement.

Notons que la bibliothèque avec ses 5,000 membres actifs, est utilisée par 30 pour cent de la population. En 1982, on y a enregistré 40,000 présences et le nombre de prêts s'établit de 123,527, le double d'il y a cinq ans.

Autofinancement prévisible

Quant aux coûts, le conseil prévoit une forme d'autofinancement municipal pour ce projet qui a été tant discuté. Les coûts réels pour la construction et l'équipement supplémentaire se chiffrent à 990,000 \$. Grâce à une subvention de 72 pour cent du gouvernement du Québec, il en coûtera un maximum de 260,000 \$ à la population de Drummondville pour la construction et 40,000 \$ par année pour le service de la dette.

Pour chaque contribuable, ceci signifie trois-quarts de cent par 100 \$ pour 20 ans. Si l'on préfère, il en coûtera 3 \$ par année pour le propriétaire d'un immeuble estimé à 40,000 \$ et 7,50 \$ pour le propriétaire d'immeubles évalués à 100,000 \$.

Le conseil pense cependant louer la bibliothèque actuelle et prendre les revenus ainsi perçus pour diminuer les intérêts sur la dette. De plus, la ville évite une dépense de l'ordre de 100,000 \$ pour rendre la bibliothèque actuelle accessible aux personnes handicapées, comme le veut la loi.



(Photo La Tribune par Richard Jean)

Complètement rénovée au coût de 800,000 \$, l'ancienne école St-Georges est devenue la coopérative d'habitation La Villa Drummond qui compte 29 logements occupés par des personnes de 60 ans et plus.

La Villa Drummond occupée à pleine capacité

DRUMMONDVILLE (RJ) — La Villa Drummond, une coopérative d'habitation créée par des citoyens bénévoles de 60 ans et plus, est maintenant occupée à pleine capacité.

La coopérative, qui compte 29 logements, a été rendue possible par la rénovation de l'ancienne école St-Georges, située à l'angle des rues Notre-Dame et Manseau, qui avait préalablement été acquise par l'Atelier du logement communautaire des Bois-Francs. On y retrouve 21 appartements de trois pièces et demie et huit de quatre pièces et demie. Cette coopérative, régie par un conseil d'adminis-

tration de sept personnes choisies à même les locataires, a pu bénéficier de plusieurs subventions gouvernementales au cours de sa réalisation qui s'était amorcée en mai 1980, notamment des sommes de 108,750 \$ du gouvernement fédéral via le programme PAREL, ainsi que des versements égaux de 38,250 \$ du gouvernement provincial et de la Ville de Drummondville dans le cadre du programme de restauration Québec-municipalités. Le gouvernement du Québec allouait également une autre subvention de 87,000 \$ pour la tranche finale du projet. La coopérative d'habitation La Villa Drummond a été réalisée au coût de 800,000 \$.

CAMION CITERNE

ATTENTION GARAGISTES

Nous payons

45¢ / gallon

pour vos HUILES USAGÉES

Minimum 150 gallons.

819-472-4168